

<https://snetap-fsu.fr/Enseignants-en-CPGE-preavis-de.html>



# **Enseignants en CPGE : préavis de grève pour le 9 décembre 2013**

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : vendredi 6 décembre 2013

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

Monsieur le Ministre,

Le SNETAP-[FSU](#) dépose un préavis de grève pour le lundi 9 décembre 2013. Il concerne les nouvelles mesures envisagées pour les services des professeurs des [CPGE](#).

Les personnels réagissent aux projets de réforme des statuts et missions des enseignants de second degré, tout particulièrement ceux qui enseignent dans le post-bac. La volonté du Ministère de l'Éducation nationale d'augmenter effectivement le temps de travail de ces enseignants n'est fondée que sur la recherche tous azimuts de moyens supplémentaires pour d'autres domaines comme l'éducation prioritaire.

Si l'exercice du métier d'enseignant est évidemment très différent en classe préparatoire, il n'a pas moins ses difficultés (important travail de recherches, de préparation et de rédaction des cours, lourdeur des corrections, ...); supprimer la pondération pour effectif important est d'autant moins acceptable que, dans le même temps, demeure bien l'ajout d'une heure de cours supplémentaire en cas de classe à petits effectifs!; ne plus compter les heures en classes préparatoires pour l'octroi de l'heure de première chaire en cas de service mixte secondaire/supérieur, cette deuxième mesure n'est pas plus acceptable: c'est alourdir les conditions de travail d'une catégorie d'enseignant pour prétendument alléger celle d'une autre.

Le SNETAP FSU considère que si l'exercice du métier a ses difficultés et peut être repensé ce n'est pas en prenant aux uns pour donner aux autres et in fine en dressant les personnels les uns contre les autres que la réflexion peut s'envisager. Nous demandons qu'une négociation effective permette une prise en compte juste du travail et des qualifications des professeurs de CPGE. De même que pour toutes les catégories d'enseignants de l'Enseignement Agricole Public.

Ne doutant pas de l'attention que vous saurez porter à cette situation, recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Frédéric Chassagnette  
Secrétaire Général adjoint